



Entente de bassin A.4.1.3.5-2012-12

La présente entente constitue un contrat volontaire. Elle identifie des engagements et/ou des actions pour la réalisation d'un ou de plusieurs objectifs du Plan directeur de l'eau. Les parties conviennent que leurs engagements contenus dans la présente constituent des obligations volontaires et morales.

Conformité au Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François

Orientation A.4 Améliorer les connaissances sur l'eau du bassin versant (quantité et qualité)

Objectif général A.4.1 Connaître la qualité de l'eau de l'ensemble des cours d'eau, lacs et réserves d'eau souterraine

Objectif spécifique A.4.1.3 Acquérir des connaissances sur la provenance des surplus d'éléments nutritifs dans les bassins versants des lacs Aylmer, Grand lac Saint-François, Brompton, Massawippi, Boissonneault et Lovering

Action A.4.1.3.5

Caractériser la provenance des surplus d'éléments nutritifs dans les bassins versants des lacs Brompton, Massawippi, Boissonneault et Lovering.

Mise en contexte : La municipalité de Saint-Claude et l'Association des Eaux et Berges du lac Boissonneault ont uni leurs efforts dans les dernières années afin de réaliser des actions pour améliorer la qualité de l'eau du lac Boissonneault. Toutefois, ce lac est eutrophe et les sources majeures d'apport de sédiments méritent d'être investiguées et un plan d'action élaboré pour en réduire les impacts.

Comité local de bassin versant	Cours d'eau ou lac
Rivière Watopeka	Lac Boissonneault

Localisation du projet

Région administrative	MRC
Etrie	MRC du Val Saint-François

Type d'action : Acquisition de connaissance



Conseil de gouvernance de l'eau
des bassins versants de la rivière Saint-François

Maître d'œuvre

Nom	Rôle
Municipalité de Saint-Claude	Promoteur du projet. Coordination générale du projet.

Partenaire(s)

Nom	Rôle
Association des Eaux et Berges du lac Boissonneault	Participer au projet à titre de bénévole sur le terrain.

Financement

Conférence régionale des élus de l'Estrie – Stratégie d'intervention qualité de l'eau du Fonds de développement régional
Municipalité de Saint-Claude

Indicateur de réussite pour la présente entente

Trouver 80% des sources majeures d'apport en sédiments du lac.
Caractériser les deltas de sédiments
Plan d'action pour la réduction de l'apport en sédiments dans le lac
Rapport sur la stabilité des fossés routiers et l'état des bassins de sédimentation existants

Échéancier prévu : 31 décembre 2013

Entente signée à St-Claude le 11 Février 2013

Hervé Provencher
Municipalité de Saint-Claude

France Lavertu
Municipalité de Saint-Claude

Stéphanie Chretien
Association des Eaux et Berges du lac
Boissonneault